



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton Raceway			
Date	Jeudi 23 mai 2024	Heure de départ	16 h	
Conditions météorologiques	Dégagé (Temp. : 25 °C) Vent 28 km/h Sud-Ouest			
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	10	Nombre de courses de qualification	0	Nombre total d'inscriptions 84
Total des paris mutuels	\$ 196,296			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Jeff Minler	Sharla Coles	Michael Weber

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

...

Bureau :

Le système de sonorisation dans l'avant-dernier droit a été réparé.

Le juge du paddock a annoncé que les entraîneurs devaient effectuer leur dernier mille d'échauffement sur la piste principale.

Règle 22.36 de la CAJO

Reprise de la vidéo avec le conducteur, Pascal Bérubé, de la Course 3, disputée le 19 mai 2024.

M. Berube a reçu un avertissement verbal pour avoir fait une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable, lors d'une stimulation.

Dans la Course 6, "Hatikvah" concourt avec du Lasix –une erreur s'est produite au moment de l'inscription.

Le changement a été annoncé.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – La défaillance de la photo-finish a été annoncée au public.

"Red Cape Party" a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

"McWicked Time" a subi un bris d'équipement en raison d'un protège-genou qui s'est défait.

Course 3 – "Armstead Sandy" a terminé la course distancé et devra se qualifier. L'entraîneur, J. Armitage, en a été averti.

Course 4 – **Enquête** au départ.

Le #6, "Darkrshaeofpale", s'est rendu à l'intérieur de poteau de remboursement.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/mPAcqkt25FQ>

"Darkrshadeofpale N" a été placé sur la liste des juges de départ et n'a pas respecté la norme de temps pour une piste 5/8 de mille.

Le conducteur, Stéphane Pouliot, s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100 pour avoir omis d'imposer une cadence compatible avec la classe de son cheval.

Décision #2664612

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Examen du bris d'allure survenu après le départ du #6, "Current Danger".

Le #7, "Eyes Of Justice", a été signalé dans la statistique avec obstruction.

Le #6 doit se qualifier pour les bris d'allure.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – **Enquête** au départ.

Le #6, “Amigo Mio”, a perdu un fer et il n’y a aucune preuve qu’il l’ait perdu avant le départ.

Le #1, “Cleveland Moneyka”, a également terminé la course sans un fer.

Course 9 – “Going Yard”, a terminé la course avec de l’équipement brisé (œillères Murphy).

Course 10 – “Whats In The Sky” a terminé la course sans un fer.